



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL N°13 DU 23 JUILLET 2021

Présents :

BORNE Alexandra, CHAGUÉ Benoît, COLLERY Martine, GAUDINET Alain, JACOULET Bernard, MENETRIER Nathalie, PILLIOT Céline, SALVI Thierry

Absents (es) excusés (es) :

CORDIER Mélissa, COURGEY Claude, CULOT François-Xavier, DUCROUX Séverine,

JANES Daniel avec à procuration à JACOULET Bernard

JEANGIRARD Sylvie avec procuration à PILLIOT Céline

MILLET Alix avec procuration à CHAGUÉ Benoît

Secrétaire de séance : PILLIOT Céline

La séance est ouverte à 20h35mn

Le compte rendu de la séance du 25 juin est approuvé à l'unanimité.

Démission de Mathieu Faivre

Le maire rappelle que monsieur Mathieu Faivre a déjà reconduit plusieurs fois son congés de disponibilité. Aujourd'hui, il présente sa démission en tant qu'employé communal à compter du 9 août 2021.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la démission de monsieur Mathieu Faivre et lui souhaite bonne chance de sa nouvelle vie professionnelle.

Pour information

Echo des Associations

Le maire informe les membres du conseil qu'un mail a été envoyé à tous les présidents et à toutes les présidentes des associations de notre commune pour leur demander si, ils ou elles, souhaitaient rédiger un article à paraître dans l'Echo des Associations.

La page d'accueil, sur une proposition du conseiller Alix Millet, sera composée des noms de l'ensemble des associations.

Ce bulletin municipal dédié au monde associatif sera donc composé des articles des associations qui le veulent, de la page de publicité concernant le Forum des associations et de celle relative au slow-Up.

Forum des Associations

Le Forum des Associations se déroulera le samedi 28 août de 9h à 13h sur la partie ensablée de la place du Marché et se terminera par le verre de l'amitié. Il faudra prévoir des volontaires pour l'installation des stands et des tables.

Slow-Up

Le Slow-Up se déroulera le 12 septembre 2021 de 10h à 17h. Il est rappelé que cette manifestation est dédiée aux déplacements doux tels que le vélo, le roller, la trottinette et le

Vélo à Assistance Electrique. Un circuit de 34 km a été déterminé sur les routes départementales. Concernant notre commune qui a été reconnue « Village Animation », le passage du Slow-Up se fera sur l'itinéraire suivant :

Route de Bonnal

Rue du Pont

Chemin du Ruisseau

Rue Léon Belz

Voie verte jusqu'au lieu-dit « Sur les Crautemps »

Route départementale 29 en direction de Cognières

Les animations se tiendront sur la Place de la Mémoire, dans la cour de l'école primaire et sur la rue Léon Belz. Le maire rappelle que cette manifestation peut accueillir plusieurs milliers de participants ce qui impliquera aussi la présence de bénévoles pour l'installation des stands, des tables, la gestion des parkings, des carrefours et des animations.

La séance est levée à 22h 00mn

Prochaine réunion vendredi 10 septembre 2021
